

## Honoraires de transaction TTC à la charge de l'acquéreur \*

Prix net vendeur	Habitation	Terrain	Neuf
Jusqu'à 47.500 €	Forfait de 4.000 €		Pas d'honoraires
De 47.500€ à 53.499€	8,50%		
De 53.500€ à 59.999€	8,00%		
De 60.000€ à 89.999€	7,75%		
De 90.000€ à 110.499€	<i>7,25%</i>	10,00% TTC (TVA de 20,00% incluse)	
De 110.500€ à 140.499€	6,75%		
De 140.500€ à 178.999€	6,25%		
De 179.000€ à 200.499€	6,00%	du prix de vente avec	
De 200.500€ à 225.999€	<i>5,75%</i>	un minimum de 7.000 €.	
De 226.000€ à 248.499€	5,50%		
De 248.500€ à 380.499€	5,25%		
De 380.500€ à 410.499€	5,00%		
De 410.500€ à 499.999€	4,75%		
A partir de 500.000€	4,50%		

<sup>\*</sup> Sauf transaction concernant un bien géré par l'agence, les honoraires de 6% du prix de vente seront à la charge du vendeur.

## Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989		Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation		200,00€	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail par m² de la surface habitable	Zone très tendue	12,00€	12,00€
	Zone tendue	10,00€	10,00€
	Zone non-tendue	8,00€	8,00€
Etat des lieux location par m² de la surface habitable		3,00€	3,00€
Etat des lieux de sortie par m² de la surface habitable (hors mandat de gérance)		6,00€	
Honoraires pour délivrance du congé pour vente, pour motif légitime et sérieux ou rep	orise	250,00€	

Locaux parking ou garage	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Honoraires de location	100,00€	100,00€
Frais d'avis d'échéance et de quittance		2,50€
Frais pour chèque ou prélèvement impayé		30,00€
Trais pour eneque ou preseventent impaye		30,000

Locaux baux de droit commun	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail sur le quittancement annuel	8,00%	8,00%
Etat des lieux sur le quittancement annuel	3,00%	3,00%
Frais d'avis d'échéance et de quittance		2,50€
Frais pour chèque ou prélèvement impayé		30,00€

Locaux commerciaux / industriels / professionnels	Honoraires TTC locataire
Honoraires de location calculés sur le loyer de la première année à la charge du preneur	36,00%
Honoraires de renouvellement de Bail calculés sur le loyer de la première année de renouvellement à la charge du preneur	25,00%
Bail Dérogatoire : Honoraires de location calculés sur le loyer cumulé de la durée du bail à la charge du preneur (minimum : 1000€ TTC)	15,00%
Frais d'avis d'échéance et de quittance	2,50€
Frais pour chèque ou prélèvement impayé	30,00€

## Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Honoraires de gestion courante	7,40 % des encaissements	
Prestations de gestion OPTIONNELLES		
Gestion de l'assurance GLI (Garantie loyers impayés)	3,00 % des encaissements	

## Honoraires

Prestations annexes	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Avenant au Bail	150,00€	150,00€
Prolongation et annulation congé		50,00€
Frais d'établissement d'attestation CAF		10,00€
Aide à la Déclaration Revenus Fonciers	50,00€	
Vacations (taux horaire) : suivi sinistre, représentation aux AG, aux expertises, aux commissions de conciliation, gestion du personnel de l'immeuble, constitution de dossiers, clôture de compte,	100,00€	
Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire (Propriétaire pour les baux loi de 89/ Locataire pour tous autres Baux)	12,00€	12,00€
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier (Propriétaire pour les baux loi de 89 /Locataire pour tous autres Baux)	200,00€	200,00€
Frais de déclaration TVA par trimestre (Propriétaire pour les baux loi de 89 /Locataire pour tous autres Baux)	30,00€	30,00€
Frais de clôture de compte bailleur	250,00€	
Estimation avec Compte Rendu (Requérant)	150,00€	150,00€
Réception et gestion des réserves pour un bien immobilier neuf	250,00€	
Ameublement (recherche du mobilier et montage) tous les autres frais (achat et livraison) restent à charge	1000,00€	
Actes techniques et suivi de travaux	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Honoraires sur travaux/intervention sur le montant des travaux TTC	5%	
Délivrance de Duplicatas	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Duplicata contrat de location	17,00€	17,00€
Duplicata autres documents	3,00€	3,00€

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Maravédis Immobilier – 119, Route de Vannes – 44800 St Herblain - SASU au capital social de 1.500€ - RCS Nantes 898 863 642 - Carte professionnelle T/G n°CPI44012021000000047 délivrée par la CCI de Nantes-St Nazaire - Garantie financière de 120.000€ GALIAN ASSURANCES - 89 Rue La Boétie - 75008 PARIS 08.

<u>La délivrance d'une note est obligatoire.</u>